



Pour recevoir le bulletin régulièrement, annoncez-vous sur le site www.clubenergie2051.ch

Bulletin du Clubénergie.2051

Numéro de novembre 2016

Le 27 novembre 2016, les Suisses ont dit NON à la sortie désordonnée du nucléaire. Contre toute attente, au vu de l'intense campagne médiatique en faveur de l'initiative des Verts, **le rejet populaire fut clair, avec 18 cantons et 54,2 % des citoyens**. Les Verts n'ont pu cette fois-ci se plaindre du manque d'argent, puisqu'ils ont bénéficié pour cette campagne d'un généreux don de deux millions de francs, de l'argent qui a été fort bien utilisé dans une campagne bien conçue, alors que celle d'**économiesuisse** contre l'initiative reflétait plutôt un budget maigrichon. Depuis toujours les Verts exigent une transparence totale sur les contributions financières politiques ; faisant exception pour eux-mêmes, ils ont jusqu'à maintenant refusé bec et ongles de révéler le nom de leur bienfaisant donateur. Selon toute vraisemblance, il s'agissait de **Luc Hoffmann**, l'un des héritiers milliardaires de la Maison Hoffmann-La Roche, décédé le 21 juillet dernier en Camargue. Luc Hoffmann fut un éminent défenseur de la nature, cofondateur et mécène du **World Wide Fund** et ornithologue de renom. Et le **Blick** nous a appris que le **Parti socialiste suisse** avait lui aussi contribué à la campagne des Verts, oui, 10'000 francs, modestement.

L'attention se tourne maintenant vers la Stratégie énergétique 2050. Verts et médias se focalisent - lunettes roses aux yeux - sur les 46% de oui du 27 novembre, une défaite transformée presto subito en «victoire» latente dans le nouveau contexte d'un vote sur cette stratégie. (Le vote de février 2015 sur l'immigration ne les avait pourtant pas conduits à «rassurer» la Commission européenne à l'aide des 49% minoritaires...). En fait, le rejet de l'initiative a surtout révélé une révolte des citoyens envers la démagogie verte et **un matraquage médiatique** sans vision globale ni équilibre entre enjeux politiques. En Suisse romande, ce matraquage s'est accompagné d'une campagne d'intimidation et de culpabilisation à l'encontre des politiciens s'opposant à l'initiative. À tel point que le rédacteur en chef de l'**AGEFI** – qui n'a, lui, pas pris position sur l'initiative – est allé jusqu'à féliciter ces politiciens libéraux-radicaux qui avaient osé dans ces conditions se lever et s'opposer à la bien-pensance dominante. Une perle glanée sur l'internet : «**Que les Verts soient tristes et frustrés après cette défaite, je comprends ; mais les journalistes, pourquoi ?**»

Dès sa publication au Bulletin officiel au début octobre 2016, le référendum a été lancé par les **Jeunes libéraux-radicaux**, par l'**Alliance énergie** et par l'**Union démocratique du centre** contre la nouvelle loi sur l'énergie qui constitue la **Stratégie énergie 2050** adoptée par le Parlement fédéral le 30 septembre dernier. Plusieurs organisations d'envergure nationale soutiendront le référendum: **scienceindustries** (association de

*l'Industrie Chimie, Pharma et Biotech), swissmem (association des entreprises de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux, et des entreprises d'ingénierie et de services), swissmechanic (association patronale professionnelle des branches mécaniques techniques, électrotechniques et électroniques), et gastrosuisse (fédération de l'hôtellerie et de la restauration). Ménageant la chèvre et le chou parmi ses membres, l'Union suisse des arts et métiers a renoncé – à l'instar d'economiesuisse – à participer à la récolte de signatures (c'est ainsi que le 30 septembre, le président de l'**USA**M Jean-François Rime (UDC) a bien sûr voté contre, alors que son directeur, Hans Bigler (PLR) a voté pour!)*



*Plus important : rappelons le parjure démocratique des **parti démocrate-chrétien** et **libéral-radical** qui s'étaient engagés le 27 mars 2015 à exiger un vote populaire sur la **Stratégie énergétique**. Les trois présidents – Toni Brunner pour l'**UDC**, Philippe Müller pour le **PLR** et Christophe Darbellay pour le **PDC** – s'étaient réunis à Berne (pas au Grütli, dommage) pour exprimer leur volonté commune de voir le*

*Peuple voter. La promesse n'a pas été tenue durant le débat parlementaire déjà, et ne semble pas vouloir l'être maintenant. La probité politique (ça existe) impliquerait ici pour les politiciens du **PLR** et du **PDC** de s'exprimer en faveur de la tenue d'un vote référendaire, tout en se positionnant individuellement quant au vote du 21 mai 2017.*

De toute manière, la priorité, c'est maintenant la récolte des signatures. Le ClubEnergie2051 s'y engage (voir le bloc informatif en fin de bulletin). Ensuite, au-delà du débat nucléaire dorénavant secondaire, la priorité, ce sera de mettre en évidence les tares fondamentales de la Stratégie énergétique 2050 qui verrait un affaiblissement sérieux de notre système énergétique suisse et surtout le démembrlement de notre système électrique. Un argumentaire à quatre facettes :

- *La Stratégie énergétique 2050 comprend deux paquets. La loi proposée ne concerne que le premier. En catimini, le Conseil fédéral et le Parlement nous cachent le second paquet – celui des **taxes incitatives sur la consommation** – des taxes indispensables pour financer le premier paquet après 2020.*
- *Vouloir réduire la **consommation** des combustibles et des carburants fossiles fait éminemment sens. Pas pour l'électricité, dont la **consommation** devrait continuer de croître avec l'arrivée des véhicules électriques, des pompes à chaleur (qui remplacent le mazout par de l'électricité) et de cette quatrième ère industrielle de numérisation, d'automatisation et donc d'électrification.*
- *L'instabilité croissante du réseau électrique suisse – causée par l'intermittence des fournitures étrangères et des renouvelables, ainsi que la faiblesse croissante du réseau de transport, n'est pas sérieusement anticipée par la Stratégie énergétique.*
- *Qui en fin de compte sera responsable du ravitaillement du pays en électricité, chaque jour, chaque heure, chaque seconde ? Swissgrid, la société de transport ? Partiellement. Les grandes sociétés d'électricité ? On leur a cassé les reins ! Elles ne vont plus produire, elles ne feront que vendre leurs services. Les petits distributeurs locaux ? Leur priorité, ce sera de jouer avec leurs moulins à vent à 300 ménages chacun en laissant à d'autres la responsabilité d'approvisionner les PME, l'industrie et le pays entier.*

Nucléaire et le 27 novembre

Inscrire une interdiction de technologie dans la Constitution, c'eût été quasiment irréversible. Les Suisses, et entre autres les promoteurs de la Stratégie énergétique fédérale, s'en sont rendu compte en rejetant l'initiative, car sans le parapluie protecteur de la production nucléaire, cette stratégie aurait raté son décollage. Quelques aspects concrets ont peut-être joué un rôle :

- Se séparer de 40% de la production suisse, c'était renoncer à terme à un équivalent-puissance de 11 Grande-Dixence ! Et déjà quatre Grande-Dixence avec l'arrêt forcé des trois «petites centrales nucléaires» en 2017. Les citoyens n'ont pas pris au sérieux les fabulations idéologiques sur l'**hydraulique salvatrice**. Le Valais et les Grisons l'ont compris.
- Se séparer de 40% de la production, alors que le **prix de l'électricité passe massivement de 2**

- à 11 cts** le kilowattheure sur le marché européen en cette fin d'année, simplement parce que plusieurs centrales nucléaires françaises sont en observation sanitaire et que les renouvelables allemandes toussotent péniblement sous un ciel automnal lourd, sans soleil et sans vent.
- Se séparer d'une **production hivernale et nocturne** majeure, tout en espérant que la consommation d'électricité baisse, alors que les journaux nous annoncent une quatrième révolution industrielle encore plus dépendante de l'électricité – et de surcroit l'arrivée imminente (peut-être même rendue obligatoire) des voitures et véhicules utilitaires électriques - que l'on rechargea pendant la nuit bien évidemment, c'est de la pure schizophrénie.
 - Et les citoyens ont lu et pris en considération les **articles alarmistes** de leur journal quotidien, et ils en ont tiré leurs propres conclusions. Arrêter nos centrales en 2017 - avec une Amérique qui quitte avec fracas les accords internationaux de libre-échange dont dépend le commerce d'exportations de la Suisse, c'était exposer notre industrie et nos PME à une perte de compétitivité fatale, lorsque le prix de l'électricité augmentera. Et pourrons-nous acheter du courant sur le marché européen, alors que l'Union européenne nous refuse une participation au système électrique européen ? Une union qui vacille sous les coups de boutoir du départ britannique, de la nouvelle Amérique et de la résistance de ses membres à l'Est face à la bureaucratie bruxelloise.

François Fillon et l'énergie

Nous donnons ici des extraits des vues de François Fillon sur le dossier énergétique (« Environnement et Transition Énergétique », Novembre 2016)

La spoliation du débat public par des idéologues qui ont pris en otage les activistes et militants sincères des débuts de l'écologie politique a conduit à structurer ce thème autour de l'opposition entre le camp du bien et le côté obscur.

... notre politique énergétique doit se fonder de manière raisonnée sur des critères objectifs d'intérêt général et acceptables par tous :

- Garantir l'indépendance énergétique de la France.
- Assurer le prix de l'énergie le plus bas possible, à la fois pour le pouvoir d'achat des particuliers et pour la compétitivité des entreprises.

- Privilégier les filières énergétiques les plus vertueuses pour l'environnement, en particulier en «décarbonant» notre production d'énergie.
- Veiller scrupuleusement à assurer la sûreté et la sécurité des installations de production énergétique et au premier chef des centrales nucléaires.
- Permettre le meilleur développement possible de l'économie française en termes d'emplois, de technologies et de retombées industrielles.

A la lumière de ces critères, on voit bien que le nucléaire, notre filière d'excellence, et les énergies renouvelables sont complémentaires, et qu'il ne faut pas opposer les unes aux autres. Pour ma part, je veux développer toutes les formes d'énergies propres, y compris le nucléaire.

D'autre part, la consommation d'électricité future ne saurait se décréter puisque, par définition, elle dépend de facteurs extérieurs tels que la croissance économique, l'évolution démographique, le rythme de développement des énergies renouvelables...

Fixer un objectif proche de 0% d'électricité d'origine fossile le plus rapidement possible.

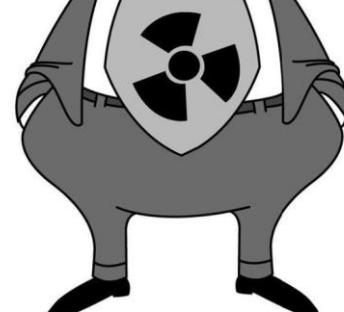
Bref une bonne base pour une stratégie énergétique autre que celle du Parlement suisse...

Humour de campagne

La campagne a vu quelques échanges assez vifs entre les protagonistes de tout crin. Il faut dire que les ténoirs verts sont assez doués pour les phrases clinquantes et creuses.

C'est ainsi que Daniel Brélaz a eu recours à une image gastronomique pour s'en prendre aux membres de notre vénérable ClubEnergie.2051 : «*Ce ne sont que de vieux croutons.*». Nous rétorquons en pensant qu'il est de bon ton de rester dans le même

registre savoureux: nous décernons ici au syndic lausannois le titre de «*vieux lardon*».



Bien sûr, croutons et lardon, c'est le début d'une agape-autour d'un verre de Chasselas. Ce dessin est paru dans le Journal *Le Temps* en 2008, au

début du régime d'amaigrissement de Daniel Brélaz. Croutons, lardon, vieux ou jeunes, secs ou rances, ce n'est pourtant pas le problème, puisque, l'analyse de

la votation du 27 novembre à la sortie des urnes révèle un fait exceptionnel : les jeunes de 18 à 34 ans ont voté à 54% contre la sortie, comme la moyenne suisse et comme les jeunes croutons entre 50 et 64 ans. Les vieux croutons sont en bonne compagnie !

Référendum – Collecte de signatures

La Stratégie énergétique 2050 représente une mutation radicale du secteur électrique, un secteur essentiel de l'infrastructure économique du pays. Cette stratégie est incompatible avec la Constitution fédérale. Par conséquent, sa mise en place exige une **consultation populaire**. Répétons-le : En mars 2015, les grands partis bourgeois s'étaient ensemble exprimés en faveur d'une telle consultation ; fâcheusement, les deux partis du centre-droit ont choisi de l'oublier. La droiture politique impliquerait pour tous les politiciens du **PLR** et du **PDC** de s'exprimer en faveur de la tenue d'un vote référendaire, tout en restant libre de plaider individuellement en faveur ou contre le projet de loi lors du vote.

Face à ce parjure, un référendum s'avère nécessaire pour permettre aux citoyens de donner leur avis. C'est une question de démocratie et de responsabilité civique.

En fin de ce bulletin se trouvent explications et formulaire pour participer à la récolte de signatures.

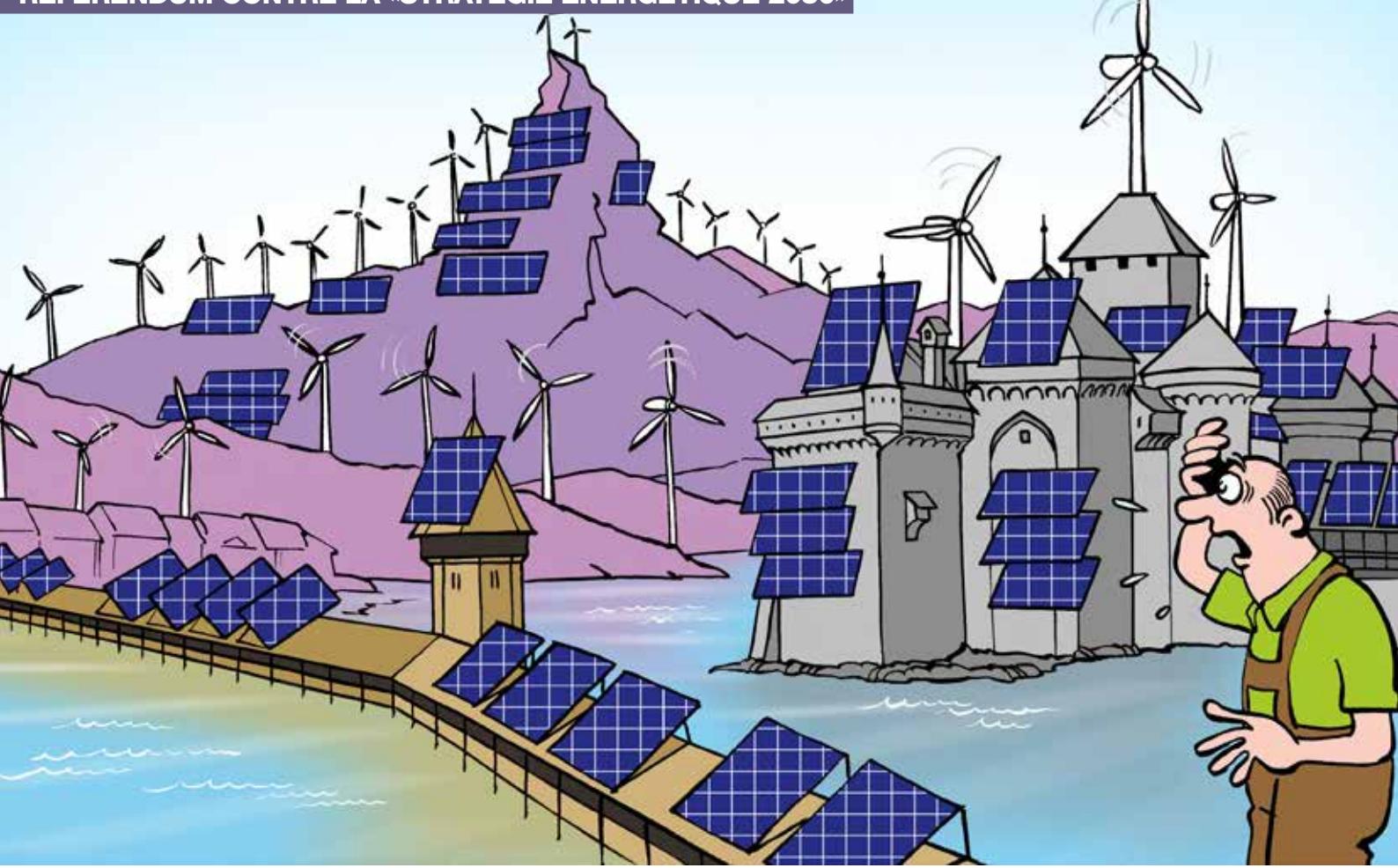
Trois points essentiels à respecter :

- **Imprimer la feuille de participation (la seconde feuille) ;**
- **N'inclure que des citoyens de la même commune sur une même feuille ;**
- **Chacun remplit sa ligne à la main (stylo à bille ou à encre) ;**
- **Envoyer les formulaires avant le 4 janvier 2017, avec affranchissement, éventuellement dans une enveloppe si plusieurs feuilles, même de communes différentes, à «Référendum contre la «Stratégie énergétique 2050» Case postale 54 8416 Flaach**



ClubEnergie2051, le lieu de rencontre des Romands pour débattre à table et sur le site internet (<http://clubenergie2051.ch/>) de la politique énergétique suisse et mondiale. Comme le nom l'indique, l'ambition, c'est de voir plus loin dans le temps que l'approche erronée et utopique qui caractérise la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. La conviction profonde du club: Notre avenir énergétique – demain, en 2050 et au-delà – ne sera assuré que par l'addition judicieuse de toutes les formes d'énergie, sans en idéaliser ni en diaboliser aucune. Notre but : contribuer à informer et à expliquer – faits à l'appui – aux citoyens, ainsi qu'aux entreprises de notre pays, quels sont les enjeux et les conséquences d'une politique énergétique sur l'approvisionnement, la sécurité du fonctionnement et les coûts. Coordonnateur du Bulletin: Bruno Pellaud (pellaud@bluewin.ch)

ClubEnergie2051 fait partie de l'association **energiesuisse.net**, un réseau-citoyen de toute la Suisse qui plaide - pour le bien de l'économie et de la population suisse - en faveur d'un approvisionnement en énergie suffisant, diversifié, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une consommation économe et rationnelle de l'énergie, selon les principes de la Constitution fédérale (Art. 89). Sous le nom **«Hochspannung»**, l'association **energiesuisse.net** publie un bulletin en langue allemande que l'on peut consulter et abonner sur son site)



CUL-DE-SAC ÉNERGÉTIQUE 2050

NON

 A découper ici et à renvoyer immédiatement. Merci.

Veuillez affranchir suffisamment.
Bitte ausreichend frankieren.
Sufficiente affrancare.

J'aimerais soutenir financièrement le référendum: CP 14-521416-1
ou IBAN CH07 0900 0000 1452 1416 1

- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.
- Je commande listes de signatures supplémentaires pour le référendum contre la «Stratégie énergétique 2050».

Prénom: _____ Nom: _____

Rue / No: _____

NP: _____ Lieu: _____

Courriel: _____

ou info@non-a-la-strategie-energetique.ch

www.non-a-la-strategie-energetique.ch

Merci de votre soutien via la CP 14-521416-1!

Référendum contre la «Stratégie énergétique 2050»
Case postale 54
8416 Flaach

CUL-DE-SAC ÉNERGÉTIQUE 2050**NON**

Notre pays, nous tous, nous avons besoin d'un approvisionnement énergétique sûr et avantageux pour notre sécurité, nos emplois et notre prospérité. La Stratégie énergétique 2050 détruit notre approvisionnement énergétique qui a pourtant fait la preuve de son efficacité. Car la Stratégie énergétique 2050 est un projet utopique, dangereux et excessif. C'est un pur produit des rêveurs de la gauche écologiste. Aujourd'hui, l'approvisionnement en électricité de la Suisse est assuré par un mix électrique qui a fait ses preuves. 38% de notre électricité sont fournis par nos centrales nucléaires. La Stratégie énergétique exige l'abandon du nucléaire pour le remplacer par des économies et des énergies renouvelables. Or, le fait est que les énergies renouvelables ne permettent pas, beaucoup s'en faut, de produire dans un avenir prévisible de l'énergie en quantité suffisante, de manière fiable et à un prix avantageux pour remplacer le nucléaire.

Les conséquences de la Stratégie énergétique 2050 sont désastreuses pour notre pays et pour toutes ses citoyennes et tous ses citoyens:

PAYER TOUJOURS PLUS: la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 coûte à l'économie et aux citoyennes et citoyens de ce pays quelque 200 milliards de francs, soit 600 francs par personne et par an durant 30 ans. Les petites entreprises et les citoyens moyens seront les premiers à passer à la caisse.

DÉPENDANCE ACCRUE DE L'ÉTRANGER: pour garantir l'approvisionnement électrique de la Suisse malgré la Stratégie énergétique, nous devrons importer davantage d'électricité, par exemple du courant d'origine nucléaire de France ou du courant produit par les centrales allemandes au charbon. Ou alors la Suisse doit s'équiper elle-même de centrales au gaz ou au charbon. Cette production est beaucoup plus nocive pour l'environnement et nous rend plus dépendants de l'étranger.

PLUS D'INTERDICTIONS ET DES PRESCRIPTIONS: pour appliquer sa Stratégie énergétique, l'Etat prescrira quand, pourquoi et en quelle quantité nous pouvons consommer de l'énergie et aussi que nous devons produire nous-mêmes de l'énergie. Notre vie quotidienne sera marquée par une foule de mesures chicanières et elle sera chère.

DESTRUCTION DES PAYSAGES SUISSES: 38% de notre électricité proviennent de nos centrales nucléaires. Pour remplacer cette production, il faudrait, par exemple, construire 10 000 éoliennes en Suisse. C'est détruire nos paysages et mettre en péril les êtres humains et les animaux.

PERTE DE PROSPÉRITÉ ET D'EMPLOIS: la Stratégie énergétique 2050 renchérit massivement l'énergie en Suisse. C'est un coup dur porté à la compétitivité de nos arts et métiers ainsi que de notre industrie d'exportation. Des emplois et la prospérité seront détruits.

LAISSEZ DÉCIDER LE PEUPLE!
 A découper ici et é renvoyer immédiatement. Merci.

Signez le référendum contre la «Stratégie énergétique 2050».

Référendum contre la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (L'Ene). Les citoyennes et citoyens signataires ayant droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976, art. 59a-66, que la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (L'Ene) soit soumise à la votation populaire.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui soutiennent la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:		NP:	Commune politique:		
Nr.	Nom, Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules!	Date de naissance jour, mois, année	Adresse exacte rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 19 janvier 2017

Publié dans la Feuille fédérale le 11 octobre 2016

Merci de renvoyer le plus rapidement possible la liste de signatures (même si elle ne contient qu'une signature), mais au plus tard jusqu'au 4 janvier 2017 à l'adresse suivante: Référendum contre la „Stratégie énergétique 2050“, case postale 54, 8416 Flaach, qui se chargera de faire attester les signatures.

Le / La fonctionnaire soussigné / e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exerceront leurs droits politiques.

Lieu:

Fonction officielle:

Sceau

Date:

Signature manuscrite: